

=====  
Pôle Aménagement Durable du Territoire,  
Patrimoine, Grands Équipements

=====  
DTAM

Séance Officielle du 24 juin 2014

**DÉLIBÉRATION N°158/2014**

**AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Travaux de construction d'un poste de transformation HTBT à côté de l'ancienne  
aérogare – quartier des Graves**

**LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** le Code local de l'urbanisme ;
- VU** l'arrêté du Président du Conseil Territorial portant transfert de compétence à la commune de Saint-Pierre du 28 avril 2009 ;
- VU** la demande d'autorisation de construire par la Collectivité Territoriale un poste de transformation HTBT à côté du bâtiment de l'ancienne aérogare ;
- VU** l'avis de la Commission Consultative Permanente ;
- SUR** le rapport de son Vice-Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

**Article 1 :** Le Président, ou son représentant, est autorisé à déposer la demande de permis de construire de la Collectivité Territoriale, pour un poste de transformation HTBT à côté du bâtiment de l'ancienne aérogare de Saint-Pierre.

**Article 2 :** La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la loi et sera transmise au représentant de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi qu'à la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer.

**Adopté**

19 voix pour  
00 voix contre  
00 abstention(s)  
Conseillers élus : 19  
Conseillers présents : 14  
Conseillers votants : 19

Transmis au Représentant de l'État

Le **SAINT-PIERRE et MIQUELON**

Publié le Reçu à la Préfecture  
Le ..... 25 JUIN 2014 .....

**ACTE EXÉCUTOIRE**

Le Président,  
  
Stéphane ARTANO

**PROCÉDURES DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon  
Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre  
Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12

Séance Officielle du 24 juin 2014

**RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL**

**AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Travaux de construction d'un poste de transformation HTBT à côté de l'ancienne  
aérogare – quartier des Graves**

Dans le cadre des travaux de renforcement des réseaux électriques réalisés par la Collectivité Territoriale (programme FACE), il est envisagé en 2014 de déplacer le poste de transformation HTBT existant à l'intérieur du bâtiment de l'ancienne aérogare, pour le positionner à l'extérieur du bâtiment.

Ces travaux sont soumis à autorisation de construire. Le nouveau poste sera construit au coin sud-est du bâtiment de l'ancienne aérogare.

Aussi, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à déposer la demande de permis de construire pour pouvoir entreprendre ces travaux.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Vice-Président,**  
  
**Nicolas GOURMELON**